

## FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Toute personne qui soulève une question de conflit d'intérêts doit remplir le présent formulaire. Afin d'aider à la formulation, la notion de conflit d'intérêt est définie à la page suivante.

Le Code d'éthique des membres du CA de RÉCO-Québec peut être consulté sur le site de RÉCO-Québec (section réservée aux membres).

<b>Nature du conflit d'intérêt réel ou apparent :</b>
<b>Membre(s) du Conseil d'administration impliqué(s) :</b>
<b>Impacts pour RÉCO-Québec :</b>
<b>Commentaires et/ou informations supplémentaires :</b>

Nom : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Joindre tout document pertinent et faites parvenir par courriel à :

[administration@reco-quebec.org](mailto:administration@reco-quebec.org)

## Notion de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation qui est objectivement de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction, ou à l'occasion de laquelle une personne utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la notion générale de conflit d'intérêts, peut notamment constituer une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle un membre du CA :

- a. a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération du Conseil d'administration
- b. a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une entreprise ou un organisme qui transige ou est sur le point de transiger avec RÉCO-Québec
- c. un projet de contrat ou un contrat conclu avec RÉCO-Québec
- d. a une réclamation litigieuse contre RÉCO-Québec
- e. utilise indûment les attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir un bénéfice pour lui même ou un tiers
- f. occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de RÉCO-Québec.